

COMMUNIQUE DE PRESSE

BNP Paribas Cardif : l'assureur s'engage à doubler ses investissements verts à horizon 2020

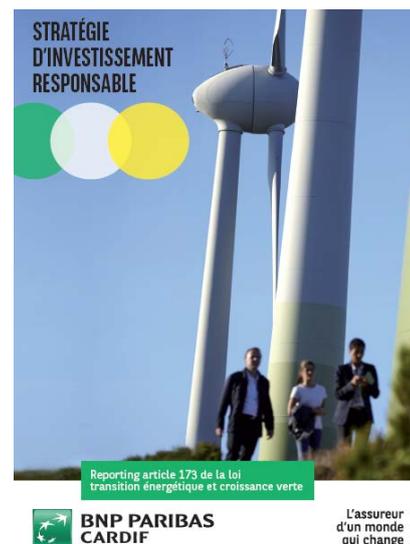
Dans le cadre de son plan de développement, l'assureur se donne pour objectif de développer ses investissements à impact environnemental positif d'ici à 2020.

Doubler les investissements verts en misant sur les obligations vertes

1,2 milliard d'euros d'investissements verts ont déjà été réalisés à fin 2016, dans le cadre du fonds général, afin de soutenir le financement de la transition énergétique.

BNP Paribas Cardif souhaite continuer à **jouer un rôle actif** dans le développement de ce type d'investissement et en particulier dans les **obligations vertes** qui permettent de financer des projets à haute valeur environnementale. L'assureur a d'ailleurs participé, dès 2014, au succès des premières émissions de *green bonds* comme l'émission structurée de la Banque Mondiale¹ et le produit climatiquement responsable Tera Neva².

BNP Paribas Cardif participe aussi au financement de projets en lien avec les **énergies renouvelables, la protection de la biodiversité** ainsi que le **recyclage et la valorisation des déchets**, dans le cadre de l'obligation verte de l'Etat français émise en 2017³. L'entreprise contribue également au *sustainable bond* SDGs Everyone⁴ de la Banque Mondiale dans le but de financer des projets environnementaux et sociaux s'inscrivant dans l'Agenda International des Nations Unies.



Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie de BNP Paribas qui a pris des positions fortes pour accompagner la transition énergétique et a annoncé, dès 2015, une politique globale en la matière. Le Groupe a notamment mis un terme au financement de projets de centrales à charbon et s'est engagé à multiplier par un peu plus de deux ses financements dans le domaine des énergies renouvelables (de 6,9 Mds € en 2014 à 15 Mds € en 2020).

Accélérer la dynamique enclenchée sur les investissements sociaux

BNP Paribas Cardif souhaite aussi développer **ses investissements à fort impact social**. L'assureur finance plus de **6 000 places d'hébergement d'urgence** via le fonds **Hémisphère** lancé par le groupe SNI et AMPERE Gestion et dédié au logement des personnes en difficulté.

L'assureur est aussi l'un des premiers investisseurs du **Fonds de Logement Intermédiaire (FLI)** qui a permis de loger 644 familles dans des logements à loyers plafonnés depuis 2015. L'entreprise soutient

¹ En septembre 2014, BNP Paribas et la Banque Mondiale ont lancé une solution d'investissement éthique, avec un capital protégé par les obligations vertes de la Banque Mondiale et une exposition aux performances de l'indice Ethical Europe Equity.

² En novembre 2015, la Banque européenne d'investissement (BEI), BNP Paribas et Vigeo ont lancé Tera Neva, une solution d'investissement durable qui permet aux investisseurs de faire coïncider leurs objectifs financiers et de transition énergétique.

³ En janvier 2017, l'Agence France Trésor a procédé au lancement inaugural de la première émission souveraine verte française d'une maturité de 22 ans, l'OAT verte 1,75 % 25 Juin 2039.

⁴ En mars 2017, la Banque mondiale a lancé une nouvelle solution d'investissement pour développer le financement des Objectifs de Développement Durable : SDGs (Sustainable Development Goals) Everyone.



**BNP PARIBAS
CARDIF**

**L'assureur
d'un monde
qui change**

également les acteurs de **l'économie sociale et solidaire** en investissant dans des fonds solidaires comme **BNP Paribas Social Business France** et le fonds **NovESS**, lancé par la Caisse des Dépôts.

50 millions d'euros ont déjà été investis à fin 2016 dans ces différents fonds à fort impact social.

« *L'ISR constitue l'une des orientations de notre Responsabilité Sociétale d'Entreprise. En tant qu'assureur, nous sommes convaincus de l'effet d'entraînement que peuvent avoir nos investissements sur la lutte contre le réchauffement climatique, le logement de personnes en difficulté ainsi que le développement de l'économie sociale et solidaire* » déclare Laurence Hontarrede, Responsable Prospective et RSE de BNP Paribas Cardif.

Découvrez [ici](#) le reporting article 173 de la loi transition énergétique et croissance verte de BNP Paribas Cardif.

A propos de BNP Paribas Cardif

Numéro un mondial en assurance emprunteur⁵, BNP Paribas Cardif conçoit des offres innovantes et performantes en matière d'épargne et de protection, dans un monde profondément modifié par l'émergence de nouveaux usages et modes de vie.

Filiale de BNP Paribas, l'entreprise s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. Elle co-crée ses offres avec des distributeurs de secteurs variés qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients.

Présent dans 36 pays avec des positions fortes dans trois zones (Europe, Asie et Amérique latine), auprès de 100 millions de clients, BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes.

Plus de 10 000 collaborateurs⁶ dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 27,1 Md€, dont 57% généré à l'international, en 2016.

Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur



Contacts presse

Caroline Le Roux – 01 41 42 65 61 – 07 62 00 42 74 – caroline.leroux@bnpparibas.com

Valérie Oberlin – 01 41 42 78 17 – 07 60 13 49 12 – valerie.oberlin@bnpparibas.com

⁵ Source Finaccord

⁶ Effectifs des entités juridiques contrôlées par BNP Paribas Cardif : près de 8 000 collaborateurs



**L'assureur
d'un monde
qui change**